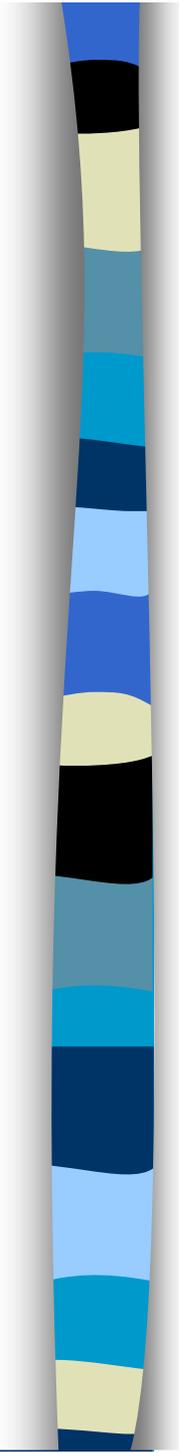


Présentation des estimations indicatives globales

- Qu'est-ce qu'une estimation indicative globale ?
 - Un document du droit à l'information
 - Qui récapitule, comme le relevé de situation individuelle, les droits acquis par l'assuré dans ses différents régimes
 - Et qui présente à l'assuré un tableau comportant des estimations de pensions à plusieurs âges de départ possibles



Qui est destinataire d'une estimation indicative globale ?

- Tout assuré s'étant acquis des droits dans un régime obligatoire français.
- Systématiquement, s'il est âgé de 55, 60 ans, 65 ans et n'a pas fait liquider tous ses droits à la retraite
- A la demande s'il est âgé d'au moins 55 ans

TAUX PLEIN (date où votre retraite sera calculée sans décote ni surcote)	
Date du taux plein selon les informations dont nous disposons :	
- vous avez atteint le taux plein pour la CNAV, le Service des retraites de l'Etat	
Les cases grisées du tableau indiquent des montants qui intègrent le taux plein	

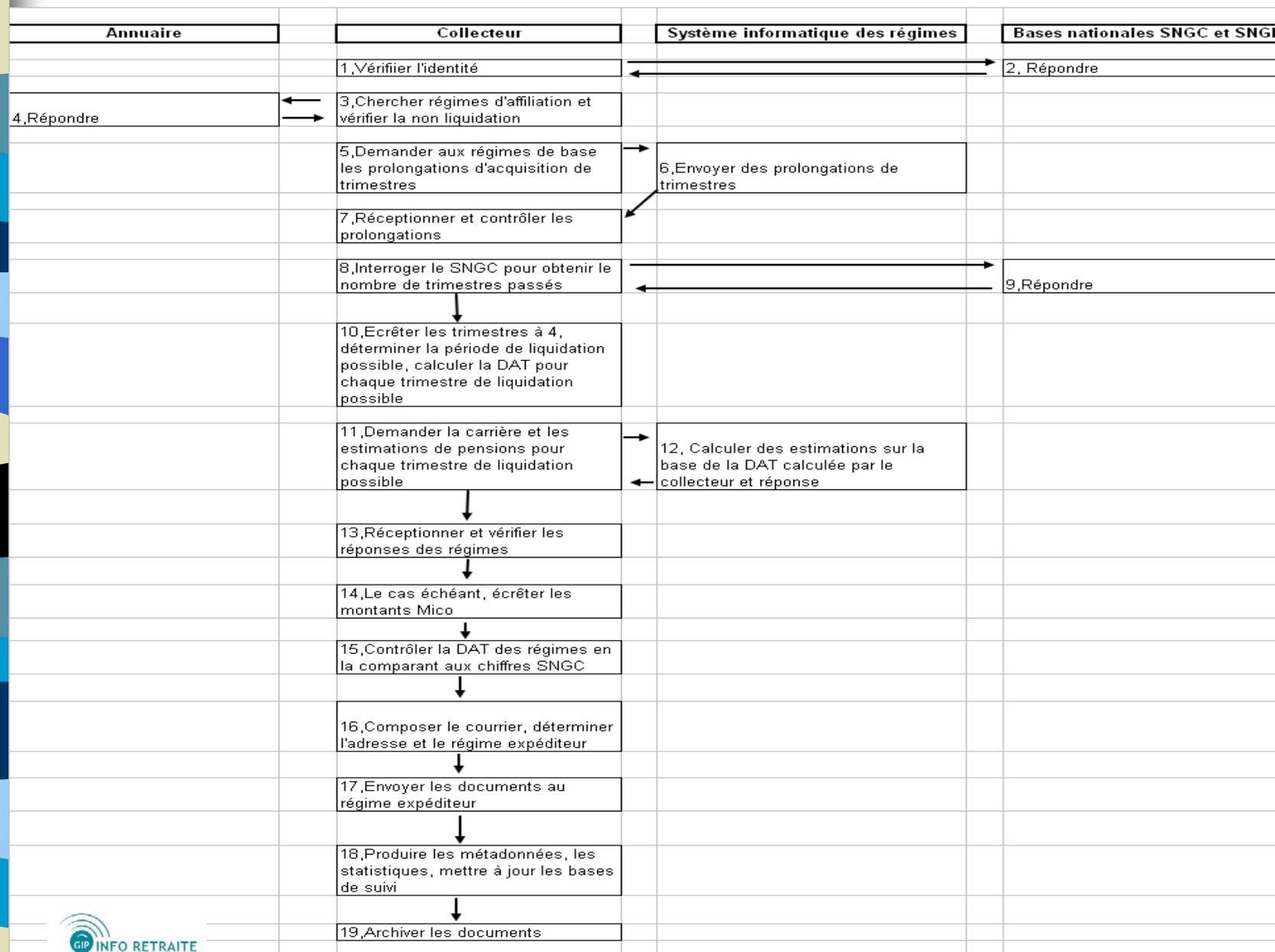
MONTANTS ESTIMATIFS ANNUELS BRUTS DE VOS RETRAITES					
AGES DE DEPART EN RETRAITE	61 ans	62 ans	63 ans	64 ans	65 ans
Ces montants sont calculés au	01/04/2012	01/04/2013	01/04/2014	01/04/2015	*
RETRAITES DE BASE					
Salarié du régime général de sécurité sociale (CNAV)	288 €	282 €	277 €	272 €	268 €
Fonctionnaire de l'Etat (Service des retraites de l'Etat)	33 230 €	35 702 €	38 255 €	40 649 €	41 933 €
RETRAITES COMPLEMENTAIRES					
Retraite Additionnelle de la Fonction Publique	Versement unique	Versement unique	268 €	312 €	355 €
TOTAL ANNUEL BRUT	33 518 €	35 984 €	38 800 €	41 233 €	42 556 €
Equivalent par mois (brut)	2 793 €	2 998 €	3 233 €	3 436 €	3 546 €

VERSEMENT UNIQUE					
RETRAITES COMPLEMENTAIRES					
Agent non titulaire de l'Etat et des collectivités publiques (IRCANTEC)	92 €	94 €	97 €	99 €	101 €
Retraite Additionnelle de la Fonction Publique	4 789 €	5 561 €	Pension	Pension	Pension
TOTAL	4 881 €	5 655 €	97 €	99 €	101 €
* Cette date de départ varie selon les régimes					

Avertissement : l'estimation ne tient pas compte des réglementations sur le minimum contributif et le minimum garanti.

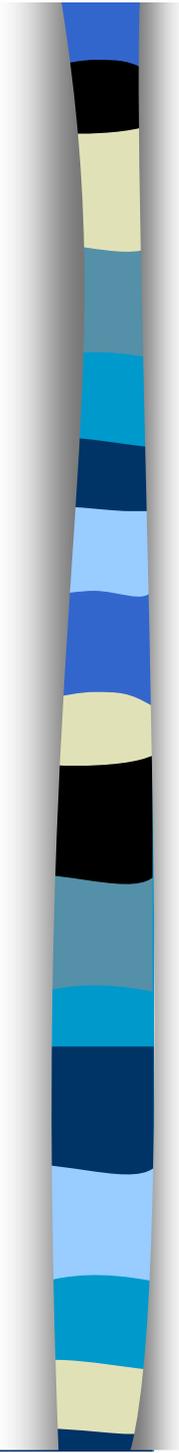
Les nouvelles règles d'attribution des trimestres pour enfants peuvent éventuellement conduire à réviser l'estimation qui a été calculée.

Comment fabrique-t-on une EIG ?



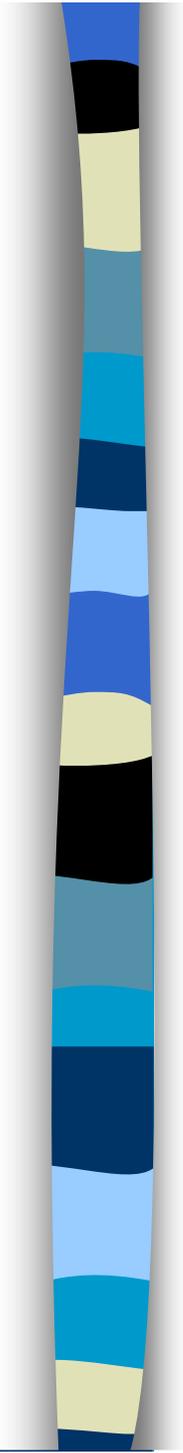
Les chiffres d'envoi des EIG

Année	Estimations indicatives globales envoyées
2007	624 288
2008	1 296 138
2009	1 459 792
2010	1 528 471
2011	*2 800 229
2012	1 746 478
Total 2007-2012	9 455 396



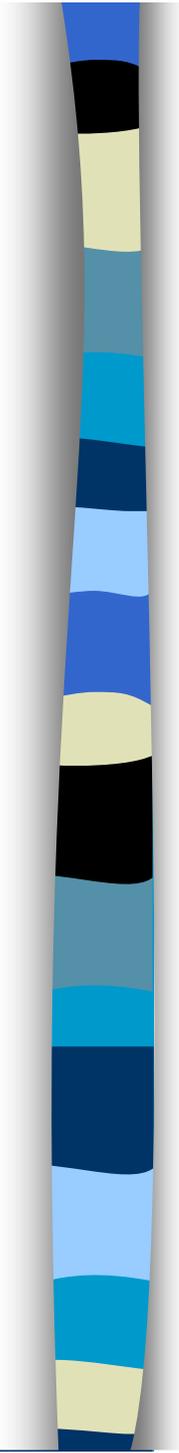
Les cas exclus du dispositif

- Les assurés dont le Nir n'est pas certifié
- Les assurés dont l'âge de départ au plus tôt est antérieur à 55 ans
- Les invalides dépendant à la fois d'un régime aligné et d'une section de professions libérales



Les données imparfaitement connues ou traitées

- Les dispositifs pour lesquels nous ne disposons pas de textes réglementaires
 - Double DAT des fonctionnaires
 - Nouveau mode de calcul du minimum garanti
- Les données inconnues ou incomplètement connues des régimes avant la liquidation :
 - Majorations de durée d'assurance pour enfants
 - Majorations de montant pour famille nombreuse
 - Inaptitude hors dispositif d'invalidité
 - Périodes à l'étranger



L'évolution des estimations indicatives globales de 2007 à 2013

■ Une triple dynamique :

- Augmenter le nombre de récepteurs (campagnes de certification des Nir, amélioration de la détention des adresses, diminution des rétentions prudentielles, augmentation du nombre de cas traités...)
- Améliorer la qualité des estimations en prenant plus d'éléments en compte (âges de départ différents, liquidés partiels, optimisation des calculs de surcote...)
- Répondre à la complexification des règles de calcul (diverses montées en charge - du nombre de trimestres, de l'âge, de la décote - ; base inter-régime pour le calcul du Mico...)

Les EIG demain

- 2014 : une demande en ligne avec réponse différée.
- 2014 : la prise en compte des éléments issus de la réforme en cours (augmentation du nombre de trimestres d'assurance)
- Fin 2015 : lancement de la V0 du simulateur en ligne assis sur les données réelles